

Les Bois, le 9 juin 2009

Avis officiel No 6/2009

OFFRE D'EMPLOI

En raison de l'indisponibilité du titulaire, le Conseil communal recherche une personne pour le remplacement de l'employé communal, Monsieur Pierre-Alain Thiévent, **pour une période de deux à trois mois.**

Entrée en service : immédiate

Tâches :
- travaux divers à la STEP sous contrôle du titulaire
- travaux divers de voirie

Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de Messieurs Christophe Cerf (032/961.16.33 ou 079/289.56.54) ou Michäel Clémence (032/961.14.31 ou 079/649.72.81).

Les candidatures seront adressées au Secrétariat communal, Rue Guillaume-Triponez 15, 2336 Les Bois **avec la mention «postulation» jusqu'au 18 juin 2009.**



FONCTIONNEMENT DE LA STEP

Après un printemps sec et ensoleillé, les premières pluies ont humidifié la terre. D'autre part, l'arrivée massive d'eau a également permis de purger «naturellement» les conduites d'épuration.

C'est là que le gardien STEP a pu constater que la discipline des habitants de la Commune des Bois laissait quelque peu à désirer ! C'est ainsi que de nombreux cotons-tiges, serviettes hygiéniques, litières pour chats, lingettes humides, restes alimentaires, blocs d'huile figée ont bloqué le dégrilleur (1^{er} filtre) de la STEP et provoqué une nouvelle inondation des locaux de la STEP, ce qui a nécessité un nettoyage complet des installations sur plusieurs jours.

Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme ! Fort de cet adage, le Conseil communal rappelle que votre cuvette WC est reliée à un réseau de canalisations et que celui-ci, pour la plus grande partie des habitants, aboutira à l'une des trois STEP de la commune. Chaque morceau de papier, lingette humide, serviette hygiénique, T-shirt, litière pour chat, reste alimentaire, préservatif se retrouvera inmanquablement à la STEP.

Le Conseil communal remercie l'ensemble de la population pour le respect des installations d'épuration des eaux usées de la Commune en les utilisant de manière conforme.



VOIR AU VERSO

MISE AU CONCOURS

La Commune des Bois met au concours le poste d'

Apprenti-e assistant socio-éducatif (ASE)

au sein de la crèche Croque-Pomme.

Durée de l'apprentissage : 3 ans

Entrée en fonction : 10 août 2009

Les candidatures manuscrites, le cas échéant, visées par le représentant légal, ainsi que le curriculum vitae et la copie du dernier bulletin scolaire doivent être adressés à M. Marcel Humair, Président de la commission «Structure d'accueil», Impasse de l'Escalier 12, 2336 Les Bois, **avec la mention «postulation crèche Les Bois»** jusqu'au samedi 20 juin 2009.

En outre, les candidats doivent pouvoir attester d'un stage d'une année au sein d'une structure d'accueil ou d'une crèche.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Brigitte Courtet, Directrice de la crèche Croque-Pomme, no tél. 032/961.19.90.

La présente annonce est faite sous réserve de l'échéance du délai référendaire concernant l'arrêté du Conseil général no 91 du 29 mai 2009.

CONSEIL COMMUNAL LES BOIS